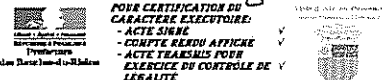


Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
Date de signature : 12 juillet 2012
Date de réception : 17 juillet 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SINGE ✓ - COMPTE RENDU OFFICIEL ✓ - ACTE TRAHIS POUR L'EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE ✓</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.676

Séance publique du

9 juillet 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
- BUDGETS SUPPLEMENTAIRES POUR L'EXERCICE 2012**

Le 09/07/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 03/07/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

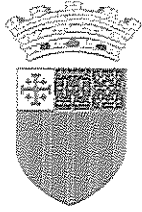
Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Dahbia BENNOUR à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, M. Maurice CHAZEAU à M. Jean CHORRO, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Helliot BRAMI donne lecture du rapport ci-joint.



01.03

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Environnement
Urbain et Hydraulique
Direction Administration Générale

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 09/07/12

RAPPORTEUR : M. Helliott BRAMI

CO-RAPPORTEUR(S) : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT - BUDGETS SUPPLEMENTAIRES POUR L'EXERCICE 2012 - Décision
du Conseil

Mes chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen les Budgets Supplémentaires des Services de l'Eau et de l'Assainissement pour l'exercice 2012.

Ces documents ont un double but :

- 1 - Reprendre les reports constatés aux Comptes Administratifs 2011, tant en dépenses qu'en recettes,
- 2 - Prendre en compte les résultats à la clôture de l'exercice précédent (Comptes Administratifs 2011) et proposer des opérations nouvelles ou complémentaires.

Les opérations budgétaires se présentent de la façon suivante :

I - SERVICE DE L'EAU

A - SECTION D'INVESTISSEMENT

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
- RESTE À REALISER	564 806,74 €	
- CRÉDITS INVESTISSEMENTS PROPOSES	1 525 269,88 €	2 532 414,76 €
- SOLDE D'EXECUTION REPORTE	442 338,14 €	0,00 €
TOTAL	2 532 414,76 €	2 532 414,76 €

La section d'INVESTISSEMENT s'élève en dépenses et en recettes à la somme de **2 532 414,76 €** (cf. balance générale - colonne mouvements budgétaires).

Les dépenses d'investissement sont financées par l'excédent de fonctionnement capitalisé, pour un montant de 2 532 414,76 € (compte 1068) résultant de l'affectation des résultats de l'exercice 2011 (notre délibération du Conseil Municipal n°2012-530 du 29/05/2012).

B - SECTION D'EXPLOITATION

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
- EXCÉDENT ANTERIEUR REPORTE		667 000,00 €
- PROPOSITIONS SUPPLEMENTAIRES	667 000,00 €	
TOTAL	667 000,00 €	667 000,00 €

La section d'EXPLOITATION s'élève en dépenses et en recettes à la somme de **667 000,00 €**

(cf. balance générale - colonne mouvements budgétaires).

Je vous propose d'examiner le détail des inscriptions qui figurent dans le tableau ci-dessous :

- SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)

Propositions supplémentaires :

- Immobilisations corporelles (Chapitre 21)	1 525 269,88 €
---	----------------

- SECTION D'EXPLOITATION (DÉPENSES)

Propositions supplémentaires :

- Charges à caractère général (Chapitre 011)	412 000,00 €
- Charges Personnel et frais assimilés (Chapitre 012)	135 000,00 €
- Atténuations de produits (Chapitre 014)	100 000,00 €
- Autres charges de gestion courante (chapitre 65)	20 000,00 €
	<hr/>
	667 000,00 €

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget Supplémentaire 2012 du Service de l'Eau qui s'équilibre, toutes sections confondues, au montant de **3 199 414,76 €**.

II - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

A - SECTION D'INVESTISSEMENT -

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
- RESTE A REALISER	1 449 399,90 €	0,00 €
- CREDITS INVESTISSEMENTS	130 719,30 €	2 638 912,53 €
- SOLDE D'EXECUTION REPORTE	1 058 793,33 €	0,00 €
TOTAL	2 638 912,53 €	2 638 912,53 €

La section d'INVESTISSEMENT s'élève en dépenses et en recettes à la somme de **2 638 912,53 €** (cf. balance générale - colonne mouvements budgétaires).

Les dépenses nouvelles d'investissement sont financées par l'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de 2 638 912,53 € (compte 1068), résultant de l'affectation des résultats de l'exercice 2011 (notre délibération du Conseil Municipal n° 2012-530 du 29/05/2012).

B - SECTION D'EXPLOITATION -

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
- EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		559 500,00 €
- PROPOSITIONS SUPPLEMENTAIRES	559 500,00 €	
TOTAL	559 500,00 €	559 500,00 €

La section d'EXPLOITATION s'élève en dépenses et en recettes à la somme de **559 500,00 €** (cf. balance générale - colonne mouvements budgétaires).

Je vous propose d'examiner le détail des inscriptions qui figurent dans le tableau ci-dessous :

- SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)

• **Propositions supplémentaires :**

- Immobilisations corporelles (Chapitre 21)	130 719,30 €
---	--------------

- SECTION D'EXPLOITATION (DÉPENSES)

Propositions supplémentaires :

- Charges à caractère général (Chapitre 011)	514 500,00 €
- Atténuations de produits (Chapitre 014)	25 000,00 €
- Autres charges de gestion courante (chapitre 65)	20 000,00 €

559 500,00 €

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget Supplémentaire 2012 du Service de l'Assainissement qui s'équilibre, toutes sections confondues, au montant de **3 198 412,53 €**.

**2012.676 - COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT - BUDGETS SUPPLEMENTAIRES POUR L'EXERCICE 2012**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 42
Contre	: 12

Ont voté contre

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Rejeté à la majorité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/07/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

89-12

Commune d' Aix en Provence

à

M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

2 délibérations transmises le 16/07/2012

Annule et remplace l'envoi des délibérations n°2012-676 (envoi papier) et n°2012-728 du 12 juillet 2012 (envoi électronique AR : A013-211300017-20120709-16472-DE-1-1_0)

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Objet de la délibération : Comptabilité communale – Services de l'eau et de l'assainissement – Budget supplémentaires pour l'exercice 2012 + annexe

DATE DE LA DELIBERATION : 09/07/2012

N° DE LA DELIBERATION: 2012-676

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Objet de la délibération : Création de cinq licences de taxis supplémentaires sur le territoire de la commune

DATE DE LA DELIBERATION : 09/07/2012

N° DE LA DELIBERATION: 2012-728

**SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE**

17 JUL. 2012

COURRIER ARRIVE